

Projet d'établissement de l'Athénée Royal d'Auderghem



Chapitre I - Introduction

1^o Caractéristiques et missions de l'établissement

Notre institution est un établissement d'enseignement officiel qui fait partie du réseau des écoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Notre section fondamentale est sise à Auderghem. Notre section secondaire comporte deux implantations, l'une est sise à Auderghem, l'autre à Watermael-Boitsfort. Dans ces deux communes, il n'existe pas d'autre école secondaire officielle de plein exercice.

Notre enseignement est empreint de neutralité, toutes les convictions, aussi bien philosophiques que politiques, s'y rencontrent et s'y respectent tant parmi les élèves qu'au sein de l'équipe pédagogique, dès lors qu'elles reconnaissent les valeurs qui fondent notre démocratie. Mieux, il naît un dialogue enrichissant qui nous permet de diplômer de jeunes adultes que nous voulons voir aussi bien formés qu'informés, capables d'apprécier leur environnement avec lucidité et de choisir avec discernement.

Ce processus débute dès l'entrée dans notre section fondamentale qui, dans chacun des cycles, prépare nos élèves à la poursuite des études en section secondaire, dans un souci de continuité.

Dans notre section secondaire, nous organisons exclusivement de l'enseignement de transition (général et technique) c'est-à-dire destiné à préparer à l'enseignement supérieur. Notre mission essentielle est donc d'enseigner à nos élèves les connaissances et compétences dont ils auront besoin dans la suite de leur parcours, ainsi que de favoriser leur ouverture sur le monde extérieur. Nous proposons, outre une solide formation commune, les options suivantes : mathématiques, sciences, sciences économiques, sciences sociales, théâtre, audio-visuel, langues anciennes (latin et grec) et modernes (néerlandais, anglais, allemand et espagnol) et littérature. Nous proposons également, sur le site de Watermael-Boitsfort, un enseignement en immersion néerlandaise.

Notre mission d'école officielle organisant un premier degré secondaire commun est également d'accueillir les enfants qui n'accompliront pas la totalité de leur formation secondaire dans l'enseignement de transition. Au deuxième degré, ceux-ci s'orienteront souvent vers une filière technique, artistique ou professionnelle. Ceci suppose la mise en place d'une pédagogie adaptée aux besoins de chacun et ce dès la première année.

Une des particularités de notre institution réside dans notre recherche à faire de l'école un lieu de vie agréable, aux niveaux de l'environnement, de l'équipement, mais aussi de l'atmosphère qui y règne. Nous mettons tout en œuvre pour que chacun y soit heureux, s'y épanouisse, s'y sente bien, que l'école représente, pour tous, bien autre chose qu'un lieu de travail ou de passage obligé. Aller à l'école, cela doit être agréable ; donner cours, former, éduquer des jeunes, c'est le plus beau métier du monde !

Que l'on ne s'y méprenne pas, il n'est ici nullement question de laxisme, bien au contraire. Nous sommes très exigeants tant en ce qui concerne le comportement de nos élèves que le niveau des études. Nous attendons de nos élèves travail et effort, mais dans la convivialité, l'écoute, la bonne humeur. Il faut qu'ils perçoivent qu'ils sont au centre de l'intérêt de l'équipe éducative, qu'ils viennent à l'école en toute confiance, dans le respect de règles cohérentes et justes.

C'est dans cet esprit que nous développons des stratégies permettant de motiver les élèves, de réconcilier avec l'école les adolescents qui ont besoin d'autre chose que des cours traditionnels pour pouvoir se retrouver, s'exprimer, s'épanouir pleinement.

Nous avons aussi conçu des filières spécifiques : nos élèves peuvent suivre, dans le cadre de l'enseignement secondaire général, des cours de théâtre, de littérature ou, dans le cadre de l'enseignement technique de transition, des cours d'audio-visuel. Ces cours complètent une solide formation générale.

Notre septième année préparatoire à l'enseignement supérieur dans le domaine des arts du spectacle et des techniques de diffusion (I.N.S.A.S., I.A.D., Conservatoires, ...) est une de nos autres particularités. Il s'agit d'une formation unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, basée sur des cours aussi bien théoriques que pratiques. Son efficacité n'est plus à démontrer.

2^o Principes généraux

L'école est un lieu de vie et d'échanges qui se doit de favoriser la réussite et l'épanouissement personnel. Pour aider nos élèves à devenir des citoyens responsables et cultivés, nous prôtons un certain nombre de valeurs :

- ✓ se respecter et respecter les autres :
 - respect des différences dans la tolérance,
 - refus de la violence,
 - ponctualité,
 - correction de la tenue vestimentaire (cf. règlement d'ordre intérieur),
 - tenue soignée des documents scolaires ;
- ✓ susciter le travail pour soi, sur soi, la volonté de travailler à se réaliser ;
- ✓ développer la curiosité, le goût pour la recherche, pour la création ;
- ✓ favoriser les échanges et les interactions entre les adultes, entre les enfants dès la maternelle, entre les adultes et les jeunes, entre les classes.

Pour que ces valeurs deviennent réalité, l'équipe éducative met en pratique une pédagogie dynamique, agit par l'exemple, fait naître l'envie de dialoguer, de progresser, plutôt que d'imposer ... Elle veille sans cesse à se remettre en question et est attentive aux remarques, critiques et suggestions ; elle élabore des stratégies pédagogiques et veille à la cohérence en la matière.

Concrètement, nous favorisons :

- ✓ la communication, l'échange d'idées, la concertation entre tous les acteurs de l'école : direction, enseignants, éducateurs, personnel de maîtrise, centre P.M.S., parents et élèves ;
- ✓ la définition des rôles de chacun des membres des personnels ;
- ✓ la mise en œuvre, en section fondamentale, de projets concrets (cf. ci-après) ;
- ✓ l'implication des élèves dans la vie de l'école : chaque classe primaire et secondaire élit un délégué, celui-ci est chargé d'animer régulièrement des réunions de classe et de siéger au sein d'un Conseil des délégués en présence de représentants de la direction. Les objectifs principaux poursuivis sont l'élaboration de propositions visant à améliorer la vie à l'école et l'éducation à la citoyenneté (apprentissage de l'écoute, de la prise de parole en public, de l'argumentation, du respect de l'autre, du respect des principes démocratiques, mais aussi développement de l'esprit critique, de l'esprit de synthèse, ...). Les élèves sont également représentés au Conseil de participation (tel que défini dans le décret « Missions » du 24 juillet 1997) ;
- ✓ la responsabilisation des élèves : parrainage de jeunes élèves par leurs aînés, valorisation toute particulière de la fonction des délégués de classe ;
- ✓ l'affirmation du rôle du titulaire de classe ;
- ✓ l'écoute et le dialogue permanents ;
- ✓ si nécessaire, la signature d'un engagement moral à respecter le règlement d'ordre intérieur, à fournir un travail scolaire de qualité, à être assidu, ...

Chapitre II – Mise en œuvre du projet

1^o Projets particuliers de la section fondamentale

Tout au long de l'année scolaire, le projet de la section fondamentale est mis en valeur au travers du développement global de l'enfant. Ceci implique un regard nouveau centré sur l'enfant, acteur de son apprentissage.

Cette pédagogie modifie l'attitude des enseignants face aux groupes d'élèves : les membres des équipes éducatives se concertent, mettent en œuvre des stratégies pédagogiques convergentes qui favorisent la maîtrise des compétences et gèrent collectivement les progressions des élèves. Par des voies d'approches multiples et des rythmes différents, cette conception souple du temps d'apprendre, basée sur l'interdisciplinarité, favorise les échanges et assure une meilleure continuité des apprentissages.

Pour favoriser les échanges et les interactions entre les parents, les enfants et l'école :

- ✓ une réunion d'information est tenue dans chaque classe en début d'année. Chaque titulaire prend le temps d'exposer sa manière de travailler, ses attentes et ses exigences ainsi que la matière du programme et les projets de l'année scolaire ;
- ✓ des réunions sont organisées dans le courant de l'année en primaire et en troisième maternelle pour informer les parents de manière plus individuelle du travail et du comportement de chaque enfant ;
- ✓ en fixant un rendez-vous par le biais du journal de classe, les parents peuvent rencontrer les enseignants en cas de problème ponctuel, préoccupant pour la scolarité de leur enfant ;
- ✓ des soirées à thème sont organisées regroupant les parents d'un même cycle. Les objectifs sont multiples : réunir les parents et enseignants de manière conviviale, partager et échanger des souvenirs, photos ou films des classes de dépaysement, ... ;
- ✓ des réunions de classe sont tenues de manière hebdomadaire et un Conseil de délégués est organisé chaque trimestre.

2^o Mesures prises pour assurer la continuité d'un niveau scolaire à l'autre

Le passage en section secondaire se prépare longtemps à l'avance

- ✓ Au sein de l'implantation d'Auderghem de l'établissement:
 - en section maternelle, des ateliers verticaux (2,5 ans à 5,5 ans) permettent à l'enfant d'intégrer progressivement des règles de vie inscrites dans le concret. Ils l'incitent à explorer et à exercer progressivement toutes ses ressources dans de nombreux domaines et le motivent dans son action. Il y trouve du plaisir et acquiert maîtrise et compétence ;
 - l'organisation de projets communs au cycle 5-8 ans permet d'assurer harmonieusement la transition entre deux moments d'apprentissage distincts, maternelle-primaire, en créant une relation de confiance enfant-enseignant ;
 - l'apprentissage du néerlandais dès la troisième maternelle ;
 - les enfants apprennent à gérer et organiser leur travail en créant et en utilisant une table des matières, en programmant la rédaction du journal de classe pour la semaine, et ce, dès la troisième primaire ;
 - les enfants apprennent à rechercher, à créer et à utiliser des référentiels, véritables outils qui suivront l'enfant au cours des différents cycles, et ce, dès la troisième maternelle ;
 - les apprentissages des élèves sont évalués quotidiennement, de manière formative ;
 - les séquences d'apprentissage des élèves sont évaluées périodiquement de manière sommative : quatre bulletins sont établis par année scolaire ;
 - des concertations intra ou intercycles entre enseignants sont organisées ;
 - les classes supérieures du cycle primaire occupent des salles contiguës aux locaux de la section secondaire ;

- des activités sont organisées en collaboration avec des professeurs et des élèves de la section secondaire (séances de laboratoire, exploitation de la mare et du jardin pédagogiques, ...)
- des activités parascolaires sont organisées, parfois en collaboration avec les associations de parents. Elles sont accessibles à tous les élèves de la section fondamentale, voire à tous les élèves de l'école, quel que soit leur âge (cirque, échecs, badminton, ...).
- ✓ Au sein de l'établissement et des écoles officielles avoisinantes intéressées :
 - des contacts privilégiés sont entretenus avec un nombre important de membres des équipes éducatives des écoles fondamentales avec lesquelles nous collaborons ;
 - des classes maternelles et primaires participent à des animations organisées par la section secondaire de l'Athénée (démonstration de mycologie, représentations théâtrales, activités de poésie, ...)
 - les élèves de sixième primaire sont invités à passer une journée en section secondaire durant laquelle ils visitent l'école et assistent à de courtes séquences de cours nouveaux pour eux (latin, grec, anglais, informatique, chimie, ...).
- ✓ Chaque année, au moins une soirée d'information suivie d'une visite d'école est organisée pour les parents intéressés par notre enseignement secondaire. Nous y invitons notamment les parents d'élèves des classes terminales issus des écoles primaires d'où proviennent la plupart de nos élèves.

La rentrée en première secondaire se passe de manière très conviviale

- ✓ L'accueil commence par un petit déjeuner auquel sont invités les parents. Ceci permet de diminuer l'angoisse qu'éprouvent bien naturellement bon nombre d'enfants. De plus, cette formule permet de présenter aux parents l'ensemble de l'équipe éducative et de répondre d'emblée à un grand nombre d'interrogations.
- ✓ Les premiers jours de l'année scolaire sont consacrés à l'accueil des élèves suivant un rythme qui leur permet de se sentir à l'aise dans l'établissement : visite de l'école afin de leur permettre de s'y orienter, informations sur son organisation et la vie en son sein, dialogue concernant les points essentiels du règlement d'ordre intérieur, consignes essentielles concernant les cours et les méthodes de travail.
- ✓ Le point fort de cette rentrée est le séjour que nous organisons dans les premiers jours du mois de septembre. Au cours d'un stage résidentiel multisports, les élèves ont l'occasion de découvrir leurs professeurs en dehors de toute contrainte, de faire la connaissance de tous les élèves de leur niveau et d'élèves des classes terminales qui complètent l'encadrement. Dès le retour, nos nouveaux élèves se sentent ainsi intégrés dans leur nouvelle école, ils y reconnaissent un bon nombre de têtes familières, notamment parmi leurs aînés auxquels ils n'hésitent dès lors pas à s'adresser en cas de besoin.

Cette rentrée progressive, axée sur l'accueil et la connaissance de l'autre, permet à chaque enfant d'entreprendre l'enseignement secondaire d'une manière sereine et sans la peur de l'inconnu. Les interactions positives qui en découlent sont nombreuses.

Fin septembre, des réunions sont organisées pour les parents des élèves de première afin de leur préciser l'organigramme de l'école, les rôles et responsabilités de chacun, le type de collaboration que l'équipe éducative attend d'eux, les modalités d'évaluation, les conditions de réussite, la manière de travailler des professeurs, ... et aussi pour leur permettre de poser toutes les questions qui les préoccupent.

Fin septembre ou début octobre a lieu un échange entre les professeurs de première secondaire de l'Athénée et les instituteurs des écoles primaires d'où proviennent la majorité de nos élèves. L'objectif de cet échange est d'assurer le suivi des élèves et la continuité dans l'action éducative.

Dans le courant de l'année, des réunions de concertation et de coordination sont organisées entre enseignants tant au niveau interdisciplinaire qu'au niveau intra-disciplinaire. Celles-ci réunissent soit des professeurs enseignant au même niveau, soit des professeurs enseignant à des niveaux différents. Les nouveaux enseignants sont parrainés par leurs collègues chevronnés.

3^o Multiplication des contacts avec l'extérieur

Notre établissement initie et multiplie les activités extérieures qui complètent les matières enseignées. Certaines d'entre elles sont organisées en collaboration avec les associations de parents. Nous favorisons surtout les activités qui permettent de développer l'esprit critique de nos élèves, d'ouvrir leur regard sur le monde qui les entoure, de favoriser leur éducation à la citoyenneté, d'animer leur sens de la solidarité et de la coopération, de guider leur choix professionnel futur, de favoriser leur épanouissement culturel et sportif. Dans cette optique, nous organisons notamment des classes de dépaysement et de découverte. Nous sommes bien conscients des frais qu'elles occasionnent, à charge des familles, mais vu l'importance capitale qu'elles revêtent, nous encourageons cependant la participation du plus grand nombre. Nos élèves ont la possibilité de participer aux activités suivantes :

- ✓ conférences-débats à l'école sur des problèmes de société ;
- ✓ animation d'une antenne Amnesty International ;
- ✓ commerce de produits équitables ;
- ✓ formation en vue de la délivrance du Brevet Européen de Premiers Secours (B.E.P.S.) ;
- ✓ séances d'information sur les études supérieures et les métiers (pour les classes terminales du secondaire) ;
- ✓ classes de dépaysement et de découverte :
 - dès la troisième maternelle en section fondamentale, une année sur deux ;
 - stage sportif d'intégration en première secondaire ;
 - classes de neige (pour les élèves de l'implantation d'Auderghem) ou stage d'écologie (pour les élèves de l'implantation de Watermael-Boitsfort) en deuxième secondaire,
 - voyage culturel (Auderghem) ou linguistique (Watermael-Boitsfort) en troisième secondaire,
 - stage d'écologie marine (Auderghem) en quatrième secondaire ;
 - voyage linguistique (Auderghem) ou scientifique (Watermael-Boitsfort) en cinquième secondaire ;
 - voyage culturel en sixième secondaire.
- ✓ « folies théâtrales » au cours desquelles les élèves de la section théâtre montent sur les planches ;
- ✓ participation au « rhéto trophy » (manifestation sportive réservée aux élèves de sixième secondaire) ;
- ✓ organisation de journées sportives (hors de l'école) ;
- ✓ possibilité de participer à divers concours de dissertation, d'orthographe, de latin, de mathématiques, de physique, de chimie, de biologie, participation à des rencontres théâtrales, à des concours de photographie ;
- ✓ participation active à l'Expo-sciences des Jeunes scientifiques de Belgique ;
- ✓ visites de musées, d'expositions, séances cinématographiques et théâtrales ;
- ✓ aménagement, au sein de l'implantation d'Auderghem, d'une zone écologique en collaboration avec l'association de protection de la nature « Natagora » ;
- ✓ activités parascolaires : club informatique, troupes théâtrales, cours de langues (en primaire), cours de jeu d'échecs (primaires), ateliers créatifs artisanaux, stages multisports, kendo, cours de danse, de badminton, cours de guitare, d'accordéon, atelier de lecture de contes, organisation d'un festival rock, ... (en fonction des propositions et/ou disponibilités) ;
- ✓ collaboration avec des professionnels sur des projets ponctuels ;
- ✓ interaction culturelle entre les deux implantations secondaires ;
- ✓ visite d'institutions nationales (Palais de justice, Parlement, ...) ;
- ✓ mise en place d'un dialogue entre les élèves de sixième secondaire et des jeunes politiciens représentant les partis démocratiques ;
- ✓ etc.

4^o Démarches mises en œuvre pour assurer la réussite des élèves en difficulté et soutien spécifique qui leur est accordé

L'équipe éducative vise à maintenir, au sein de notre établissement, une atmosphère conviviale, sereine et cordiale qui incite l'élève au dialogue. Ce climat de confiance permet à l'élève de prendre l'initiative en cas de difficulté : il peut en parler à un des membres de l'équipe et bénéficier d'un soutien, soit au sein d'un groupe constitué, soit de manière individualisée.

Initiatives mises en place au niveau des cours, pour l'ensemble des élèves d'un niveau

- ✓ En section primaire:
 - de la première à la sixième : activités de soutien ;
 - de la première à la sixième : « coup de pouce à la lecture ou en mathématiques », donné par des bénévoles de l'association « Âges et transmissions » ;
 - études encadrées de la troisième à la sixième ;
 - mise en pratique de la pédagogie différenciée ;
 - mise en place d'une année complémentaire :

l'enseignant évalue l'enfant tout au long de chaque année scolaire. Lorsque celui-ci est en difficulté, l'équipe pédagogique :

 - établit un constat de son évolution scolaire sur la base des socles de compétences ;
 - met en place des stratégies ;
 - informe les parents ;
 - collabore avec les parents et le centre PMS pour envisager la nécessité d'aides extérieures (logopède, personnes ressources, ...).

En fin d'année scolaire, le conseil de classe peut proposer une année complémentaire aux parents de l'enfant en difficulté. Il fait des propositions concrètes d'organisation. L'équipe pédagogique :

 - détermine, en fonction des constats, les contenus à travailler différemment ;
 - fixe la classe dans laquelle l'enfant se trouvera en majorité du temps ;
 - aménage l'horaire de l'élève ;
 - rencontre les parents pour expliquer ce qui précède et organise, dans le courant de l'année, d'autres entrevues pour évaluation.
- ✓ Au premier degré (première et deuxième années communes) :
 - organisation d'une formation aux méthodes de travail ;
 - remédiations en français et en mathématiques ;
 - soutien en orthographe ;
 - dans les grilles non latines : activités complémentaires en français, en mathématiques, en sciences, en art et en éducation aux médias.
- ✓ Dans les années complémentaires organisées au terme de la première et de la deuxième années communes, des périodes de remédiation spécifique en français, mathématiques et néerlandais sont organisées dans le but de combler les lacunes constatées par le conseil de classe. Dans toute la mesure du possible, ces cours sont organisés en groupes de taille réduite, ce qui permet au professeur de différencier sa pédagogie, voire d'individualiser son enseignement.
- ✓ Excepté pour les remédiations spécifiques :
 - les élèves fréquentant l'année complémentaire organisée au terme de la première année commune sont intégrés aux classes de première année commune ou, si leur maîtrise des compétences requises est jugée suffisante par le conseil de classe, aux classes de deuxième année commune ;

- les élèves fréquentant l'année complémentaire organisée au terme de la deuxième année commune sont intégrés aux classes de deuxième année commune.
- ✓ Sur décision du conseil de classe, des élèves fréquentant une des années complémentaires du premier degré peuvent recevoir un programme de cours tout à fait spécifique et donc ne pas être intégrés dans une classe de première ou deuxième année commune.

Structures accessibles, en section secondaire, aux élèves qui le souhaitent

- ✓ Les « S.O.S. » : durant l'interruption de midi, après le repas, des professeurs se tiennent à la disposition des élèves de troisième et quatrième années qui souhaitent de l'aide en mathématique, français, sciences ou langues germaniques.
- ✓ Organisation d'un tutorat, d'un parrainage, d'entraide entre les élèves.
- ✓ Un soutien scolaire est accessible aux élèves du premier degré qui en font la demande, il est animé par des professeurs de français, mathématique, sciences et langues.
- ✓ Moyennant une faible participation aux frais, les élèves qui le demandent peuvent bénéficier de cours de rattrapage organisés par l'Association des Parents d'Élèves de l'A.R.A.
- ✓ Le Dispositif d'Accrochage Scolaire (D.A.S.) de la région de Bruxelles-Capitale assure un accompagnement scolaire pour des élèves qui en ont besoin.
- ✓ Utilisation de l'outil informatique et de la bibliothèque en présence d'un membre du personnel.

5° Mesures prises pour favoriser une orientation adéquate des élèves en cours et en fin d'études secondaires

- ✓ Nos élèves de deuxième secondaire assistent à une séance d'information sur l'enseignement technique, artistique et professionnel.
- ✓ Nous proposons des réorientations en cours d'année à des élèves que nous estimons mal orientés et que nous croyons à même de réussir dans des filières mieux adaptées.
- ✓ Chaque fois que l'intérêt de l'élève le justifie, nous proposons, en fin d'année scolaire, une attestation de réorientation autorisant le passage dans la classe supérieure avec une ou plusieurs restrictions. Ceci permet :
 - de ne pas imposer inutilement des examens de passage,
 - de prendre le temps de construire un projet scolaire avec notre centre P.M.S.,
 - de donner la possibilité à l'élève, si tel est son projet, de s'inscrire rapidement dans une école proposant une orientation d'études que nous n'organisons pas.
- ✓ Durant le dernier trimestre de l'année scolaire, une présentation des options est organisée à l'intention des élèves de deuxième et quatrième années et de leurs parents.
- ✓ À l'intention des élèves de quatrième année, nous organisons, en collaboration avec l'U.L.B., une séance d'information sur l'importance du choix des options en cinquième pour la formation ultérieure.
- ✓ Notre Association des parents organise des séances d'échanges sur les études et les professions, en collaboration avec le Pôle universitaire européen Bruxelles Wallonie, l'établissement et d'anciens élèves ou sympathisants représentant un large éventail de professions. Celles-ci sont destinées aux élèves des classes terminales.
- ✓ Les élèves de sixième année sont autorisés à assister à des journées portes ouvertes dans l'enseignement supérieur.
- ✓ Une immersion professionnelle est organisée pour les élèves de sixième année afin de leur permettre d'approcher le monde du travail et, dans toute la mesure du possible, de s'assurer que l'image qu'ils se font du métier qu'ils envisagent correspond à la réalité.
- ✓ En cas de besoin, les élèves sont mis en contact avec des organismes spécialisés dans l'orientation des élèves.

6° Politique de formation continuée du personnel

Il est essentiel que les enseignants et les éducateurs puissent participer à des séances de formations continuées afin d'actualiser régulièrement leurs connaissances. Outre les journées pédagogiques axées sur les matières figurant au programme des élèves, existent des formations à caractère pluridisciplinaire (perfectionnement en informatique, dyslexie, estime de soi, gestion des conflits, évaluation formative, ...) dispensées par des opérateurs spécialisés.

- ✓ Afin d'éviter que l'école ne soit désorganisée, nous favorisons les formations collectives. Celles-ci concernent tout le personnel et durant les journées de formation, les élèves sont mis en congé.
- ✓ Certaines formations ont lieu durant les week-ends et les vacances scolaires. Le succès qu'elles rencontrent montre que bon nombre d'enseignants n'hésitent pas à investir une partie parfois importante de leur temps libre pour mieux se former.

7° Utilisation d'assouplissements organisationnels

- ✓ Au premier degré, les cours d'éducation artistique (dessin, musique) sont groupés par semestre.
- ✓ À la demande de certains professeurs et lorsque les impératifs de l'horaire le permettent, deux périodes consécutives sont consacrées à la même discipline.

8° Initiatives prises en faveur des élèves en difficulté

- ✓ La vigilance constante de l'équipe éducative tente de déceler le plus rapidement possible les problèmes de décrochage. Le dialogue avec l'élève et, s'il y a lieu, la rencontre avec les parents permettent souvent de réduire, sinon de résoudre, le problème.
- ✓ Les élèves issus de l'enseignement spécialisé bénéficient d'une attention particulière de la part du personnel. Des moyens spécifiques sont mis à leur disposition.
- ✓ Une attention toute particulière est accordée aux élèves dyslexiques.
- ✓ En section secondaire, un engagement écrit, signé par l'élève et contresigné par les parents s'il est mineur, peut appuyer notre action dans la lutte contre le décrochage, contre l'échec, contre l'inconduite.
- ✓ Une collaboration étroite avec le centre P.M.S. s'avère également essentielle.

Situations de grande difficulté

- ✓ Dans les cas les plus graves, nous collaborons avec le Service Jeunesse de la police locale et/ou la police fédérale, ou encore avec le Service d'aide à la jeunesse (S.A.J.).
- ✓ Nous excluons les élèves qui constituent un réel obstacle au droit à l'instruction de leurs condisciples.

9° Initiatives prises en faveur des élèves en difficulté pour raisons médicales

Les élèves empêchés de suivre les cours de manière prolongée pour des motifs médicaux bénéficient d'un soutien adapté.

Chapitre III - Conclusion

Outre notre mission d'instruction, nous voulons former au mieux les jeunes qui nous sont confiés. Nous mettons tout en œuvre pour leur communiquer une ouverture d'esprit, mais aussi une rigueur et un sens des responsabilités qui en feront des adultes équilibrés, aptes à trouver leur place dans la société.

Une atmosphère sereine et conviviale dans un esprit réellement familial, le respect de chacun, l'ouverture et le dialogue, la collaboration de tous les acteurs qui gravitent autour de l'école (Amicale, Association des parents d'élèves, centre PMS, ...) ainsi qu'un cadre de vie agréable sont autant d'éléments essentiels du projet de notre école.